

Secteurs stratégiques | **Société et culture**

Migration sud-européenne vers l'Europe du Nord

Jean-Michel Lafleur

Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations
Université de Liège

Mikolaj Stanek

Département de Sociologie et Communication
Université de Salamanque

Crise économique et migrations dans l'Union européenne

Bien qu'elle ait été qualifiée de « globale », la crise économique et financière de 2008 n'a pas produit des effets identiques sur toutes les parties du globe. Même au sein de l'îlot de prospérité qu'est l'Union européenne (UE), la crise économique a bien plus sévèrement touché le sud que le nord de l'Europe. Affectés par une instabilité financière durable, un taux de chômage élevé et une dégradation sévère de leurs conditions de vie, nombreux parmi les citoyens du sud de l'Europe sont ceux qui ont dû développer une série de stratégies pour répondre à la crise. Parmi ces stratégies, il y a le choix de se former pour s'adapter aux nouveaux besoins du marché du travail, le retour au domicile parental pour limiter les dépenses de logements ou encore la participation aux mouvements sociaux pour contester les mesures d'austérité.

Dans cet article, nous examinons une stratégie en particulier : la migration du sud vers le nord de l'Union européenne dans le contexte de la crise économique. Tout d'abord, nous présentons les principales caractéristiques sociodémographiques de ces nouveaux migrants et démontrons en quoi ils ressemblent ou non aux précédentes vagues migratoires sud-nord dans l'UE. Ensuite, nous discutons des réponses politiques adoptées par les États

membres du sud et du nord de l'UE en réaction à ces nouveaux flux. Nous terminons, enfin, par une série de leçons que cet épisode migratoire nous permet de tirer au sujet de la gestion de la question migratoire par l'Union européenne avec les États tiers.

Dans cet article, nous posons le choix de parler de migration et non de mobilité pour désigner ces flux de citoyens européens se déplaçant du sud vers le nord de l'UE durant la crise économique. Bien que nous reconnaissons que ces individus bénéficient d'une plus grande facilité de déplacement grâce à leur citoyenneté européenne, nous estimons également que l'usage du concept de mobilité appliqué aux citoyens européens et non aux migrants venant de pays tiers pose problème. Cette distinction induit généralement l'idée que les premiers se déplacent nécessairement de façon volontaire et avec l'aval des sociétés de réception alors que les seconds seraient contraints à la migration et perçus comme indésirables par les sociétés d'accueil. En mettant en lumière certaines similitudes entre flux anciens et récents du sud vers le nord de l'Europe mais aussi entre flux récents de citoyens du sud de l'Europe et migrants non-européens, nous remettons en question ces hiérarchies implicites.

Caractéristiques des nouvelles migrations sud-nord

Les migrations du sud vers le nord de l'Europe ne sont pas neuves. Durant une grande partie du XX^e siècle, et en particulier au lendemain de la seconde guerre mondiale, différents États nord-européens comme l'Allemagne, la France ou la Belgique ont en effet fait appel aux travailleurs du bassin méditerranéen pour répondre aux besoins de main d'œuvre de

leurs industries lourdes. Selon certaines estimations (Zimmerman, 1996), ce n'est d'ailleurs pas moins de 5 millions de personnes qui auraient migré du pourtour méditerranéen (en ce compris la Turquie) vers le nord de l'Europe entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les crises pétrolières des années 1970. Près d'une décennie après le début de la crise économique et financière de 2008, les flux sud-nord au sein de l'Union européenne sont d'une bien moindre dimension et restent bien en-deçà des flux migratoires en provenance d'États membres d'Europe centrale et orientale.

Mesurer les flux migratoires sud-nord au sein de l'Union européenne avec précision reste toutefois un phénomène complexe. En effet, il est parfois difficile de comptabiliser des mouvements de personnes qui omettent de déclarer leur départ aux autorités lorsqu'ils migrent car ils sont incertains quant à la durée potentielle de leur séjour à l'étranger. De même, les écarts entre les statistiques des pays de départ et celles des pays d'accueil sont souvent importants (voir Lafleur & Stanek, 2017 pour une discussion des flux migratoires durant la crise économique et de leurs caractéristiques).

La transformation des économies du sud de l'Europe entre les années 1960 et 2008 a des conséquences claires sur la composition des nouveaux flux migratoires sud-nord

Pour comprendre l'accélération des migrations sud-nord durant la crise économique, on peut souligner par exemple que les flux annuels des migrants espagnols, grecs, italiens et portugais vers l'Allemagne ne dépassaient pas les 45 000 personnes en 2006 avant le déclenchement de la crise alors qu'ils dépassaient les 140 000 entrées en 2013. La Belgique a connu un phénomène similaire avec le doublement des arrivées annuelles d'Italiens sur le territoire entre 2006 et 2012 (de 2 600 à 5 200). Les statistiques des pays d'origine fournissent une image identique d'accélération des flux migratoires durant la crise économique. En Espagne, par exemple, ce sont — selon certaines estimations —

pas moins de 700 000 émigrations se sont produites entre 2008 et 2012 (González-Ferrer, 2013). Au Portugal, en revanche, c'est une relative stabilité des flux qui a pu être observée avant et après la crise en raison du fait que le Portugal, contrairement à l'Italie, la Grèce et l'Espagne n'avait jamais véritablement cessé d'être un pays d'émigration.

La transformation des économies du sud de l'Europe entre les années 1960 et 2008 a des conséquences claires sur la composition des nouveaux flux migratoires sud-nord. Tout d'abord, le sud de l'Europe est devenu depuis la fin du XX^e siècle une terre principalement d'immigration plutôt que d'émigration (en ce compris le Portugal). La population étrangère résidant en Espagne est ainsi passée de 350 000 individus en 1981 à 5,3 millions en 2001. Cela signifie que, parmi les nouveaux migrants sud-européens, il existe une partie qui sont des immigrés non-européens (par exemple nord-africains ou sud-américains) qui ont passé suffisamment de temps dans un État membre du sud de l'Europe pour y obtenir la nationalité. Ces populations, par définition plus exposées à la discrimination et à l'exclusion sociale, ont été les plus durement touchées par la crise économique. Elles ont donc été parmi les premières à retourner vers le pays d'origine ou, au contraire, à entamer une nouvelle émigration vers le nord de l'Europe comme leur permet leur passeport européen.

Les nouveaux migrants sud-européens se déplaçant vers le nord présentent deux caractéristiques notables. D'une part, il s'agit d'une population jeune au niveau de qualification élevé, et même supérieur à la moyenne de l'UE

Les nouveaux migrants sud-européens se déplaçant vers le nord présentent deux caractéristiques notables. D'une part, il s'agit d'une population jeune où le groupe d'individus ayant moins de 30 ans est particulièrement bien représenté. Ensuite, ces nouveaux migrants ont un niveau de qualification élevé, et

même supérieur à la moyenne de l'UE en ce qui concerne les nouveaux migrants espagnols et italiens. Ce phénomène s'explique bien entendu par la progression générale du niveau d'étude parmi les populations du sud de l'Europe mais aussi par la sélectivité croissante du marché du travail expliquant pourquoi les individus qualifiés ont aujourd'hui plus de chance que d'autres de s'insérer sur le marché du travail dans le nord de l'Europe.

Réponses politiques dans les sociétés d'accueil et d'origine

Peu de questions suscitent aujourd'hui autant de débats dans les sociétés européennes que la migration. Avec l'intensification des flux durant la crise économique cumulée à l'ouverture à la libre circulation pour les citoyens d'Europe centrale et orientale, la question de la migration est devenue brûlante dans les sociétés d'origine et d'arrivée de ces nouveaux migrants. Au sud de l'Europe, le départ des milliers de jeunes diplômés durant la crise a suscité des débats particulièrement virulents au sein de la classe politique espagnole et italienne. En Espagne, en dépit des querelles sur l'ampleur du phénomène, c'est véritablement les causes de la migration qui ont fait débat. Alors que pour le gouvernement Rajoy cette nouvelle émigration espagnole n'était en rien inquiétante, mais plutôt explicable par un désir de nouvelle expérience de la jeunesse espagnole, l'opposition y voyait plutôt un signal clair d'un désaccord avec les politiques d'austérité menées par ce gouvernement. En Italie, alors que le pays connaît un nombre proportionnellement comparable de départs de diplômés vers de nombreux autres États européens, c'est bien le risque de subir les effets d'une fuite des cerveaux qui a occupé l'agenda politique durant la crise économique.

Dans les sociétés d'accueil, l'augmentation des flux sud-européens est parfois passée inaperçue en raison du nombre bien plus important d'arrivées de migrants d'Europe centrale et orientale. Néanmoins, les réactions ont également été contrastées. Au début de la crise économique, l'Allemagne a rapidement perçu une opportunité d'attirer de jeunes diplômés pour répondre à ses besoins de main d'œuvre. Pour ce faire, le gouvernement a mis sur pied en 2013 le programme « Job of my life » par le-

quel des milliers de jeunes Européens (à 60 % espagnols) ont tenté d'obtenir l'accès à une formation et un stage en entreprise. En Belgique, en revanche, l'arrivée croissante de migrants du sud et de l'est de l'Europe a crispé la classe politique pourtant historiquement favorable au principe de libre circulation au sein de l'UE. En particulier, les migrants européens faiblement qualifiés et bénéficiaires de l'aide sociale ont fait l'objet de contrôles accrus menant à plus de 8 000 retraits de permis de résidence entre 2011 et 2014.

Au sud de l'Europe, le départ des milliers de jeunes diplômés durant la crise a suscité des débats particulièrement virulents au sein de la classe politique espagnole et italienne

Cette politisation de la migration européenne au sein des États membres a connu un épisode particulièrement aigu en 2013 lorsque des ministres britanniques, allemands, néerlandais et autrichiens réclamèrent ensemble à la Commission européenne que des mesures soient prises pour limiter la mobilité des citoyens européens accusés de représenter une charge pour les villes dans lesquelles ils s'installent. Bien que d'autres gouvernements européens, tout comme la Commission européenne, aient pris ensuite publiquement la défense du principe de libre circulation, ces tensions restent aujourd'hui largement non résolues comme en atteste la centralité des migrations européennes dans les débats précédant et suivant le référendum britannique dit du « Brexit ».

La migration sud-nord en Europe : quelles leçons pour l'avenir des politiques migratoires entre l'Europe et le reste du monde ?

L'effet combiné de la crise économique et l'élargissement de l'UE vers l'Europe centrale et orientale a non seulement produit une intensification des flux

migratoires intra-européens mais surtout une politisation croissante de la question. Cette politisation n'est pas sans rappeler les débats sur l'accueil de migrants et demandeurs d'asile qui ont suivi ladite « crise des migrants » ayant débuté en 2015. La mise en perspective de ces deux phénomènes récents dans l'histoire migratoire européenne nous permet de tirer trois enseignements préliminaires sur les politiques migratoires contemporaines en Europe.

Les politiques migratoires produisent de l'inégalité

Nous avons démontré plus haut que tous les citoyens européens ne sont pas égaux face à la migration en période de crise économique. Alors que les migrants diplômés sont particulièrement courtisés et font même l'objet de politiques d'attraction de certains États membres, d'autres, parce qu'ils sont moins qualifiés ou considérés comme une charge pour l'État providence, se voient restreindre leur droit à la migration. Cette approche fait évidemment écho au traitement de nombreux demandeurs d'asile arrivés récemment en Europe. En effet, les autorités migratoires des États membres partent généralement du principe que leur demande de protection cache un motif de migration économique qui serait par nature illégitime et justifierait à lui seul l'externalisation des procédures d'asile vers la Turquie. Le traitement qui leur est réservé est en ce sens bien différent de celui que l'Europe tente d'offrir aux migrants non-européens hautement qualifiés par le biais de sa politique dite de la « Blue card ».

Les politiques sociales se mettent au service du contrôle migratoire

La réaction de différents États européens, dont la Belgique, face à la croissance des flux migratoires européens a été d'intensifier les retraits de permis de résidence aux migrants jugés comme indésirables car temporairement non-productifs et à charge du système de protection sociale. Cet usage des politiques sociales à des fins de contrôle migratoire fait elle aussi écho aux politiques de regroupement familial qui, au sein de l'UE, insèrent aujourd'hui fréquemment des critères économiques qui excluent

souvent du droit à vivre en famille les citoyens non-européens ayant des revenus limités.

Un accent sur la fuite des cerveaux au détriment d'une politique de circulation des cerveaux

Les controverses qui ont émergé au sud de l'Europe sur le départ des jeunes diplômés durant la crise économique ressemblent curieusement aux débats se produisant de longue date dans les sociétés africaines et sud-américaines. Avec la mise sur pied de politiques d'attraction des cerveaux en période de crise, certains observateurs du sud de l'Europe ont pris conscience du fait qu'une circulation inégale des talents au sein du Marché unique pouvait porter préjudice à l'effort de reconstruction économique qui suit la crise. En ce sens, ils sont confrontés aux mêmes dilemmes que les sociétés dites « en développement » tentées de limiter les départs de leurs diplômés. Dans les deux cas, limiter la migration des individus ayant le plus de possibilités de réussite professionnelle à l'étranger semble illusoire. En revanche, il convient plutôt de réfléchir à de véritables politiques de circulation des cerveaux permettant aux migrants aspirant à rentrer temporairement ou définitivement dans leur société d'origine de maximiser le bénéfice de leur séjour à l'étranger.

Références

- GLORIUS, B. et DOMÍNGUEZ-MUJICA, J., *European Mobility in Times of Crisis. The New Context of European South-North Migration*. Bielefeld : Transcript-Verlag, 2017.
- GONZÁLEZ-FERRER, A. « La nueva emigración española. Lo que sabemos y lo que no ». *Zoom Político*, 2013/18. Madrid : Laboratorio de Alternativas, 2013 <http://hdl.handle.net/10261/93167>
- LAFLEUR, JM. et STANEK M. (éds.) *South-North Migration of EU Citizens in Times of Crisis*, Dordrecht : Springer, 2017. www.springer.com/gb/book/9783319397610
- ZIMMERMANN, K. F. « European migration: Push and pull ». *International Regional Science Review*, 19 (1–2), 95–128, 1996. [doi:10.1177/016001769601900211](https://doi.org/10.1177/016001769601900211).